

**S.A Entrepaticuliers.com**

**20 rue Cambon**

**75 001 – Paris**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**Exercice du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019**



**3 A CONSEIL**

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 Paris - Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E.mail : [info@3a-conseil.fr](mailto:info@3a-conseil.fr)  
S.A.S. au capital de 56 000 Euros - RCS Paris B 383 335 007

**S.A Entrepaticuliers.com**

**20 rue Cambon**

**75 001 – Paris**

**R A P P O R T**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**EXERCICE DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019**

**ooo 0 ooo**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société S.A. Entrepaticuliers.com relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat d'ensemble des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « Baisse du chiffre d'affaires » et « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes consolidés.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

La note « 2.4.13. Chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre société constitue des provisions pour garantie de résultat comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires tels que décrits dans la note « 2.4.14. Provision pour garantie de résultat » de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## **Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion groupe et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière du groupe.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 22 avril 2020.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 11 mai 2020,

**SAS 3 A CONSEIL**  
**Commissaire aux Comptes**



**Marc de SALINELLES**  
**Président**





## BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	31/12/2019		31/12/2018	
	Val. Brutes	Amort.	Nets	Nets
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>89 510</b>	<b>89 510</b>	-	-
<b>CAPITAL SOUSCRIT N.A.</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concess., brevets	549 198	548 420	778	1 087
Droit au bail				
Fonds de commerce				
Immobilisations encours	-		-	-
Avances et acomptes				
<b>IMMO. INCORPORELLES</b>	<b>549 198</b>	<b>548 420</b>	<b>778</b>	<b>1 087</b>
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions	-	-	-	-
Constructions en crédit bail				
Installations techniques				
Immobilisations techniques en crédit bail				
Autres immobilisations corporelles	87 390	87 316	74	3 288
Autres immobilisations corporelles en crédit bail				
Immobilisations encours				
Avances et acomptes				
<b>IMMO. CORPORELLES</b>	<b>87 390</b>	<b>87 316</b>	<b>74</b>	<b>3 288</b>
Titres de participation			-	-
Prêts au personnel			-	4 063
Créances ratt. part. non cons.				
Autres immos. financières	14 011		14 011	14 131
<b>IMMO. FINANCIERE</b>	<b>14 011</b>	<b>-</b>	<b>14 011</b>	<b>18 194</b>
<b>Titres mises en équivalence</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>740 109</b>	<b>725 246</b>	<b>14 863</b>	<b>22 569</b>
Stocks Matières Premières				
Stocks d'encours				
Stocks de pdts interm. & finis				
Stocks de marchandises				
<b>STOCKS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes versés			-	-
Clients et comptes rattachés	76 635	19 948	56 687	82 728
Autres créances d'exploitation	9 166		9 166	9 166
Créances sociales	4 572		4 572	11 787
Créances fiscales	35 330		35 330	53 713
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>125 703</b>	<b>19 948</b>	<b>105 755</b>	<b>157 394</b>
Comptes courants parties liées	-		-	-
Créances sur cessions d'immos			-	-
Débiteurs divers	-		-	-
Créances fiscales IS			-	-
Charges constatées d'avance	5 762		5 762	5 900
Charges à répartir				
Impôt différé actif CONSO	11 903		11 903	10 830
Ecart de conversion actif				
<b>CREANCES DIVERSES</b>	<b>17 665</b>	<b>-</b>	<b>17 665</b>	<b>16 730</b>
Valeurs mobilières de placement	14 559		14 559	14 553
actions propres en vue d'attribution gratuite	99 830	3 613	96 217	64 475
actions propres sur contrat de liquidité	12 680		12 680	19 993
Disponibilités	60 338		60 338	73 305
<b>TRESORERIE</b>	<b>187 407</b>	<b>3 613</b>	<b>183 794</b>	<b>172 326</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>330 775</b>	<b>23 561</b>	<b>307 214</b>	<b>346 450</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 070 884</b>	<b>748 807</b>	<b>322 077</b>	<b>369 019</b>

## BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2019

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
Capital	354 045	354 045
Primes	3 670 333	3 670 333
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	35 404	35 404
Réserve statutaire		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Titres d'autocontrôle		
Réserves consolidées	-86 568	-86 568
Report à nouveau	-4 602 049	-4 088 865
Provisions réglementées		
Subventions		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>24 009</b>	<b>-513 184</b>
<b>CAPITAUX PROPRES - PART GROUPE</b>	<b>-604 826</b>	<b>-628 835</b>
Résultat des minoritaires		
Réserves des minoritaires		
<b>CAPITAUX PROPRES - MINORITAIRES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-604 826</b>	<b>-628 835</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions impôts différés sociaux		
Provision impôts différés conso.		
Provision pour risques & charges	347 132	404 291
Ecart d'acquisition négatif		
<b>PROVISIONS</b>	<b>347 132</b>	<b>404 291</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès établ. de crédit		
Dettes financières diverses	485	485
Dettes financières crédit bail		
Concours bancaires courants	20	168
Total ICNE		
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>505</b>	<b>653</b>
Fournisseurs	150 748	174 690
Avances et acomptes reçus / com.		
Dettes sociales	108 052	130 261
Dettes fiscales	12 617	13 769
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>271 417</b>	<b>318 720</b>
Fournisseurs d'immobilisations		
Comptes courants parties liées	302 000	220 000
Dividendes à payer		
Dettes diverses	5 849	10 205
Produits constatés d'avance		
Avoirs à établir	0	43 985
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>307 849</b>	<b>274 190</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>579 771</b>	<b>593 563</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>322 077</b>	<b>369 019</b>



**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 31 DECEMBRE 2019**

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de services	475 122	383 855
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>475 122</b>	<b>383 855</b>
Production immobilisée		
Reprises amort. et prov. d'exploitation	30 000	45 807
Autres produits d'exploitation	3 286	10
Transfert de charges d'exploitation	89 597	145 429
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>598 005</b>	<b>575 101</b>
Rémunération du personnel	171 389	223 675
Charges sociales	92 359	176 853
Charges externes	355 283	404 232
Impôts, taxes et versements assimilés	2 518	23 251
Dotations amort. et prov. d'exploit.	3 523	14 032
Autres charges d'exploitation	3 068	558
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>628 140</b>	<b>842 601</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-30 135</b>	<b>-267 500</b>
Revenus des certificats de dépôt	6	6
Gains de change		
Produits nets sur cession de VMP	2 303	0
Autres produits financiers		
Reprises sur prov. et amort. financiers	40 718	3 557
Transfert de charges financières		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>43 027</b>	<b>3 563</b>
Dotation aux prov. & amort. financiers	0	0
Intérêts et charges financiers	54	82
Pertes de change		
Charges nettes sur cession de VMP	903	7 929
Autres charges financières	0	0
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>957</b>	<b>8 011</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>42 070</b>	<b>-4 448</b>
Produits de cession d'immo. incorporelles		
Produits de cession d'immo. corporelles		
Produits de cession d'immo. financières		
Produits de cession des titres consolidés		
Subventions virées au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Prod. Exploit. Sur Exerc. Anter.	471	1 079
Reprise provisions réglementées		
Reprise prov. pour risques & charges except.	60 000	
Reprise prov. dépréciations except.		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>60 471</b>	<b>1 079</b>
Charges exceptionnelles sur op. de gestion		
Charges sur exercices antérieurs	0	1 024
VNC des immo. incorporelles cédées		
VNC des immo. corporelles cédées	0	19 395
VNC des immo. financières cédées		
VNC des titres consolidés cédés		
Autres charges exceptionnelles	16 630	72 695
Dotation provisions réglementées		
Dotation prov. pour risques & charges except.	32 841	150 000
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>49 471</b>	<b>243 114</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>11 000</b>	<b>-242 035</b>
Impôts sur les bénéfices		
Impôts différés	-1 074	-799
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>	<b>24 009</b>	<b>-513 184</b>
<b>QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.</b>		
Amortissement écart d'acquisition	0	0
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>24 009</b>	<b>-513 184</b>

<p style="text-align: center;"><b>ANNEXE AU BILAN ET COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2019</b></p>
--

<b>I- Faits marquants de l'exercice</b>	<b>1</b>
<b>II- Principes et méthodes comptables</b>	<b>1</b>
II.1 Référenciel comptable .....	1
II.2 Changement de méthode .....	1
II.3 Modalités de consolidation .....	1
II.4 Méthodes et règles d'évaluation .....	2
<b>III- Périmètre de consolidation</b>	<b>4</b>
III.1 Informations relatives au périmètre .....	4
III.2 Principes .....	5
III.3 Organigramme .....	5
III.4 Liste des sociétés consolidées.....	5
<b>IV- Notes aux états financiers</b>	<b>6</b>
IV.1 Ecarts d'acquisition .....	6
IV.2 Immobilisations et provisions .....	7
IV.3 Titres de participation .....	8
IV.4 Détail des autres créances .....	8
IV.5 Trésorerie .....	9
IV.6 Tableau de variation des capitaux propres .....	9
IV.7 Ventilation du chiffre d'affaires .....	9
IV.8 Charges de personnel .....	9
IV.9 Résultat exceptionnel .....	10
IV.10 Résultat financier .....	10
IV.11 à 12 Impôt sur les bénéfices .....	10
IV.13 Rémunération des dirigeants .....	11
IV.14 Informations sur les parties liées .....	11
IV.15 Preuve d'impôt.....	11
<b>V- Engagements hors bilan</b>	<b>11</b>
<b>VI- Faits significatifs postérieurs à la date de clôture</b>	<b>11</b>

## **1 – Faits significatifs**

### *Hausse du chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires s'établit à 475 K€ au 31 décembre 2019 contre 384 K€ au 31 décembre 2018 soit une hausse de 24 %. Ce chiffre d'affaires consolidé s'entend net des avoirs émis et à émettre au 31 décembre 2019 pour un montant total net de 0 K€ contre 5 K€ sur la même période au 31 décembre 2018.

### *Impact de la crise sanitaire*

Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid 19 ont à ce jour un impact significatif sur le niveau de notre activité.

Nos bureaux sont demeurés ouverts/en activité, les mesures adéquates de protection du personnel ayant été mises en place et une partie de l'activité s'effectue dorénavant en télétravail. Toutefois, nous anticipons une baisse d'activité durant la période de confinement de l'ordre de 50 %, ainsi qu'un retour progressif à la normale durant la période de déconfinement.

En conséquence, nous anticipons une baisse de notre chiffre d'affaires de 13 % sur l'exercice et de 50 % de notre résultat d'exploitation.

Diverses mesures d'adaptation de nos capacités et de préservation de notre trésorerie ont été prises, notamment en application des mesures gouvernementales (le recours au chômage partiel, le report des cotisations sociales) de telle sorte que nous considérons que notre situation financière est saine et nous permettra de passer cette période difficile.

### *Continuité d'exploitation*

La direction a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, compte tenu de la décision de l'actionnaire majoritaire, actée lors du conseil d'administration du 22 avril 2020 de soutenir financièrement la société, la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

## **2 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation**

### **2.1 Référentiel comptable**

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec le Plan Comptable Général issu de l'ANC n° 2014-03 et suivants homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable (C.R.C).

Il s'agit du deuxième exercice d'établissement des comptes consolidés, sur base volontaire.

### **2.2 Changement de méthode**

Néant

## **2. 3 Modalités de consolidation**

### **2.3.1 Méthodes de consolidation**

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis selon les mêmes méthodes comptables afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques ont été éliminés.

### **2.3.2 Ecarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés acquises, et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation (incluant la quote-part de résultat réalisée à la date d'acquisition).

Les écarts d'acquisition constatés lors de l'entrée des filiales dans le groupe sont amortis sur une durée de 10 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un écart d'acquisition devient supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation exceptionnelle est enregistrée pour la différence.

### **2.3.3 Dates de clôture**

Toutes les sociétés clôturent leur exercice le 31 décembre 2019.

### **2.3.4 Comparatifs**

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 sont présentés à titre de comparatif.

## **2.4 Méthodes et règles d'évaluation**

### **2.4.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement de licences de logiciels. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de 1 à 3 ans.

Les développements informatiques autres que ceux relatifs au site internet sont comptabilisés en charges.

### **2.4.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens. Les méthodes retenues sont les suivantes :

	<i>Durée</i>	<i>Méthode</i>
Aménagements et agencements	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau	3 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	5 ans	Linéaire

#### 2.4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les créances financières, les valeurs mobilières d'échéance supérieure à un an et les titres de participation non consolidés.

Elles sont évaluées au coût historique.

En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

#### 2.4.4. Créances

Les créances sont évaluées au coût historique. En cas d'indice de perte de valeur, elles font l'objet d'un test de dépréciation destiné à déterminer s'il y a lieu de les déprécier.

#### 2.4.5. Instruments de trésorerie

Les instruments de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les instruments ou valeurs mobilières de placement d'échéance inférieures à 12 mois.

Ils sont évalués au coût historique.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne de valeurs mobilières de placement est inférieure à sa valeur comptable.

#### 2.4.6. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges répondent aux définitions du PCG:

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

#### 2.4.7. Indemnités de départ à la retraite

Tout salarié qui part en retraite bénéficie d'une indemnité de départ en retraite, plus communément appelée Indemnité de Fin de Carrière (I.F.C). Celle-ci est généralement prévue aux termes de la convention collective de la branche d'activité qui en fixe les conditions selon l'ancienneté.

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective. Elle retient comme base de calcul les salaires de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté proratisée.

Le montant de l'I.F.C calculé au 31 décembre 2019 pour l'ensemble des sociétés du groupe s'élève à 43 K€ et est comptabilisé en provision pour risques et charges.

#### 2.4.8. Dettes non financières

Les dettes non financières sont évaluées à leur valeur nominale.

#### 2.4.9. Contrats de locations

Les sociétés du groupe n'ont pas de matériel pris en location-financement. Il n'existe par ailleurs pas de contrat de location de longue durée significatif au sein du groupe, en dehors du bail du siège social. Aucun retraitement n'est donc constaté à ce titre.

#### 2.4.10. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables lorsqu'un échéancier d'imputation a pu être établi. Les impôts différés sont évalués au taux en vigueur sur leurs exercices de récupération ou de paiement s'ils sont connus et, à défaut, au dernier taux connu.

#### 2.4.11. Charges et produits exceptionnels

Le PCG distingue le résultat d'exploitation courant et le résultat exceptionnel sans les définir, sinon par les comptes qui concourent à leur obtention :

- les charges exceptionnelles sont les charges hors gestion courante de l'entreprise. Elles concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital (au sens économique).
- Les produits exceptionnels sont les produits hors gestion courante de l'entreprise. Ils concernent, soit des opérations de gestion, soit des opérations en capital.

#### 2.4.12. Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Le capital social se compose de 3.540.450 actions de 0,10 euros de nominal au 31 décembre 2019.

#### 2.4.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des revenus perçus de la régie publicitaire.



#### 2.4.14 Actions propres acquises pour attribution aux salariés

Conformément aux dispositions règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres acquises pour attribution gratuite aux salariés sont comptabilisées en charges de personnel au prorata temporis sur la durée de la période d'acquisition des droits.

### 3 – Informations relatives au périmètre de consolidation

#### 3.1 Informations relatives au périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre sur l'exercice au 31 décembre 2019.

#### 3.2 Principes

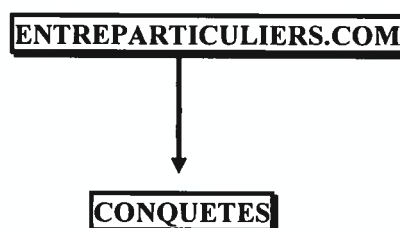
Les sociétés contrôlées par la société ENTREPARTICULIERS.COM sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles la société ENTREPARTICULIERS.COM possède une influence notable sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

#### 3.3 Organigramme au 31 décembre 2019



#### 3.4 Liste des sociétés consolidées

	31/12/2019		31/12/2018		Méthode
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt	
ENTREPARTICULIERS.COM	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
CONQUETES	100%	100%	100%	100%	IG

#### 4 – Explications sur certains postes du bilan et du compte de résultat

##### 4.1. Ecart d'acquisition

Le solde de l'écart d'acquisition se ventile comme suit.

€	CONQUETES	LES ANNONCES	TOTAL
Solde au 31 décembre 2018	84 085	5 425	89 510
Augmentation	0	0	0
<b>Valeur brute au 31 décembre 2019</b>	<b>84 085</b>	<b>5 425</b>	<b>89 510</b>
Amortissements au 31 décembre 2019	(84 085)	(5 425)	(89 510)
Dotations au 31 décembre 2019	0	0	0
<b>Total amortissements au 31 décembre 2019</b>	<b>(84 085)</b>	<b>(5 425)</b>	<b>(89 510)</b>
<b>Valeur nette au 31 décembre 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les écarts sont amortis sur 10 ans.

#### 4.2 Tableau de variation des immobilisations, des amortissements et des provisions

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 18	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 19
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorp.	549 198			549 198
Aut immob incorp en cours				
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech, mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp.	87 390			87 390
Aut. Immob. corp en crédit bail				
Immobilisations corp en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	18 195		4 184	14 011
<b>Total valeur brutes</b>	<b>744 293</b>		<b>4 184</b>	<b>740 109</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>				
Ecart d'acquisition	89 510			89 510
Autres immobilisations incorp.	548 111	309		548 420
Aut immob incorp; crédit bail				
Terrains				
Terrains en crédit bail				
Constructions				
Constructions en crédit bail				
Inst. Tech, mat. Et Outillages				
Inst. Tech. En crédit bail				
Autres Immobilisations corp.	84 103	3 213		87 316
Aut. Immob. corp. En crédit bail				
Immobilisations corpo en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total amortissements</b>	<b>721 724</b>	<b>3 522</b>		<b>725 246</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>22 569</b>			<b>14 863</b>

<i>En euros</i>	Solde au 31 12 18	Augmentation	Diminution	Solde au 31 12 19
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions Réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provision pour litige	130 000		30 000	100 000
Provisions Litiges Prud'homaux	228 672	22 821	60 000	191 493
Provision Indemnités Départ Retraite	32 491	10 020		42 511
Provision Risque Urssaf	13 128			13 128
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations				
Sur titres de participations				
Sur comptes clients				
Sur valeurs mobilières de placement				
Autres				
<b>Total provisions</b>	<b>404 291</b>	<b>32 841</b>	<b>90 000</b>	<b>347 132</b>

Les 100 K€ correspond à un litige commercial.

Les 191 K€ correspond à des litiges prud'homaux dont le total des demandes s'élèvent à 465 K€. La direction a estimé le risque de paiement inférieur aux demandes.

### 4.3 Titres de participation

Néant

### 4.4 Détail des autres créances (hors clients)

<i>Euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances sociales	4 572	11 787
Créances fiscales	35 330	53 713
Créances d'exploitation diverses	9 166	9 166
TVA/ AAE	0	0
<b>S/Total Créances d'exploitation</b>	<b>49 068</b>	<b>74 666</b>
C/C parties liées	0	0
Impôts différés	11 903	10 830
Charges constatées d'avances	5 762	5 900
Divers	0	0
<b>S/Total Créances diverses</b>	<b>17 665</b>	<b>16 730</b>
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>	<b>66 733</b>	<b>91 396</b>

#### 4.5. Trésorerie

Au 31 décembre 2019 les disponibilités bancaires s'élèvent à 60 338 € (73 305 € au 31/12/2018), et la juste valeur des VMP est de 123 456 € (99 021€ au 31/12/2018).

#### 4.6 Capitaux propres

##### 4.6.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserve Légale	RAN	Réserves Consolidées	Résultat Exercice	Intérêts Minoritaires	Total Capitaux Propres
CP 31/12/2018	354 045	3 670 333	35 405	-4 088 865	-86 568	-513 184	-	- 628 834
Affectation Résultat	-			-513 184		513 184	-	
Dividendes / actions propres	-				-	-	-	
Résultat 31/12/2019	-	-	-	-	-	24 009	-	24 009
Solde 31/12/2019	354 045	3 670 333	35 405	-4 602 049	-86 568	24 009	-	- 604 825

##### 4.6.2 Plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés

Néant.

#### 4.7 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Chiffre d'affaires France	457 122	383 855
Chiffre d'affaires Export		
<b>Chiffre d'affaires Total</b>	<b>457 122</b>	<b>383 855</b>

Toutes les ventes d'annonces sont réalisées en France métropolitaine.

#### 4.8 Charges de personnel et effectif

	31.12.19	31.12.18
Effectif fin de période	5	8

Les charges de personnel correspondantes (salaires bruts hors charges sociales) s'élèvent à 171 389 € au 31 décembre 2019 et à 223 675 € au 31 décembre 2018.

#### 4.9 Produits et charges exceptionnels

<i>En euros au 31.12.2019</i>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>
RAP exceptionnelle	60 000	
DAP exceptionnelle		32 841
Autres produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles	471	16 630
Valeurs nettes comptable immobilisations		
Condamnation litige		
<b>TOTAL EXCEPTIONNEL</b>	<b>60 471</b>	<b>49 471</b>

Les 60 K€ de reprise de provision exceptionnelle concernent des dossiers prud'homales radiés.

Les 17 K€ de charges exceptionnelles comprennent des coûts d'indemnités de rupture 7 K€.

#### 4.10 Produits et charges financières

<i>En euros au 31.12.2019</i>	<b>Produits financiers</b>	<b>Charges financières</b>
Produits nets sur cession de VMP	2 303	
Revenus des certificats de dépôts		
Rep .prov. sur contrat de liquidité	40 718	
Prov. sur contrat de liquidité		0
Intérêts bancaires		54
Charges nettes sur cession de VMP		903
<b>TOTAL</b>	<b>43 027</b>	<b>957</b>

La reprise de provision de 41 K€ s'explique par l'augmentation du cours de l'action Entrepaticuliers.com au 31/12/2019 (0.97 € au 31/12/2019 contre 0.65 € au 31/12/2018).

#### 4.11 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>En euros</i>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
Impôt sur les bénéfices	0	0
Impôt différé	-1 074	-799
<b>TOTAL</b>	<b>-1 074</b>	<b>-799</b>



#### 4.12 Impôts différés

Base	31/12/2018	Variation	31/12/2019
Impôt différé actif	10 830	1 074	11 904
Impôt différé passif	0	0	0

#### 4.13 Rémunération des dirigeants

<i>En euros</i>	Rémunérations	Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées
Rémunération au 31 décembre 2019	18 255 €	Néant

#### 4.14 Informations sur les parties liées

Au 31/12/2019, la société *entrepaticuliers.com* détient une dette en compte courant de 302 K€ avec la société GMI.

#### 4.15 Preuve d'impôt

K€	2019	2018
Résultat net consolidé (part du groupe)	24	-513
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	1	1
Résultat consolidé avant impôt	25	-514
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	28,00%	33,33%
Charge fiscale théorique	-7	171
Éléments imposés à taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	10	-163
Différences permanentes	-2	-7
Variation différences temporaires fiscales	0	0
Amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Charge fiscale réelle	1	1
Taux effectif d'impôt	3,20%	-0,26%

#### 5 – Engagements hors bilan

Néant.

**6 Faits significatifs postérieurs à la date de clôture**

Voir les faits significatifs.